

# Technicien Agricole (ex CCTAR) (niv 4 équivalent Bac Pro) (FPC (adulte) – apprentissage)



**Une formation spécifique pour coordonner, gérer et entreprendre en agriculture**

## OBJECTIFS

Formation permettant la préparation d'un titre de niveau 4 (Capacité à l'installation). Formation au métier de responsable d'entreprise agricole / salarié hautement qualifié

## PRÉ-REQUIS

### Sous statut « adulte »

18 ans, arrêt de formation scolaire 6 mois avant le début de la formation : financement Pôle Emploi, Région, financement individuel et autres (nous contacter).

### Sous statut « apprenti »

18 ans, si moins demande d'admission au bloc de compétence « entreprenariat », salarie d'entreprise

## MODALITÉS D'ACCÈS

Positionnement du stagiaire, satisfaire aux tests d'entrée.

Réaliser un entretien oral.

## CONTENU DE LA FORMATION

**Modules de ressources de base** (expression, communication, EPS, mathématiques,

informatique,)

### Modules d'enseignement professionnels

(comptabilité et gestion agricole, économie, sciences de l'agronomie, de la phytotechnie, et de la production animale)

### Domaine projet –action

(animation sociale, dossier technique, rapport de stage, cas concret)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Sous statut « adulte »

30 semaines au centre de formation

11 semaines en stage dont 9 en exploitation de production et 2 possible en OPA.

### Sous statut « apprenti »

Classe de 1ère année : 16 semaines à la MFR, 26 semaines en entreprise.

Classe de 2<sup>ème</sup> année : 19 semaines à la MFR, 25 semaines en entreprise.

## COMPÉTENCES

### PROFESSIONNELLES VISÉES

- ✓ Pilotage stratégique de l'entreprise agricole
- ✓ Conduite des processus de production

# Technicien Agricole (ex CCTAR) (niv 4 équivalent Bac Pro) (FPC (adulte) – apprentissage)

- ✓ Négociation, concertation et élaboration d'un projet
- ✓ Gestion et administration de l'entreprise
- ✓ Organisation du travail et des ressources humaines

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

3 blocs de compétences (2 évalués en cours de formation (blocs 1 et 2) et un examen final (bloc3))

**Bloc 1** : Coordination, conduite durable et développement des activités agricoles de l'entreprise (dossier diagnostic d'une activité, évaluation professionnelle des maîtres de stage ou d'apprentissage)

**Bloc 2** : Gestion des relations, de la situation économique et financière de l'entreprise agricole (activité d'animation, épreuve écrite d'un cas de gestion)

**Bloc 3** : Entrepreneurat : Diagnostic et projet d'entreprise (rapport de stage) et cas concret d'entreprise sur site.

Validation soumise au jury final composé de 100% de professionnel (50% de techniciens + 50% d'agriculteurs)

## GRATIFICATION/RÉMUNÉRATION

### Sous statut « adulte »

La gratification est sous la responsabilité du maître de stage

### Sous statut « apprenti »

Fonction de la grille de rémunération de l'apprentissage en vigueur.

## ACCESSIBILITÉ

Les salles de cours et les espaces de vie sont accessibles aux personnes en situation de handicap (contactez notre référent handicap)

## MÉTIERS VISÉS/POURSUITE D'ÉTUDES

Salariat ou installation en entreprise agricole  
Technicien qualifié  
Responsable d'atelier de production  
Réalisation d'un certificat de spécialisation (CS)  
Poursuite d'études supérieures : BTS (ACSE, PA, ...)

## TARIFS/HEBERGEMENT

### Sous statut « adulte »

Formation gratuite (financée par le conseil régional). Participation frais examen : 26 €  
Frais de scolarité, restauration et d'hébergement : nous contacter

### Sous statut « apprenti »

Formation gratuite,  
Aide aux 1<sup>er</sup> équipements  
Aide à la restauration et l'hébergement  
Aide au permis de conduire  
Frais d'hébergement et de restauration : nous contacter

## CONTACTS

### Coordonnateur TA et responsable FPC et apprenti 2<sup>ème</sup> année

Emmanuel Cary – 02.33.30.68.50  
emmanuel.cary@mfr.asso.fr

### Responsable classe de Première

Bruno Gana – 02.33.30.68.50  
bruno.gana@mfr.asso.fr